

PRÉSERVATION DU PARC MICHEL-CHARTRAND

Réaction de la conseillère Colette Éthier

Longueuil, 24 mars 2021 — Pour la conseillère du district LeMoyne-de Jacques-Cartier, Colette Éthier, l'annonce de la création par la Ville de Longueuil d'une Table de concertation pour la préservation du parc Michel-Chartrand est une bonne nouvelle. Cette dernière souhaite que les travaux de la Table de concertation permettent de trouver une solution pérenne au maintien de l'équilibre écologique du Parc et à la gestion de la population des cerfs de Virginie.

« Il faut trouver des solutions innovantes qui prennent en compte les préoccupations et les intérêts des parties prenantes, et impliquer suffisamment en amont l'ensemble des intervenants au dossier, les citoyens, les organismes du milieu et les élu.e.s. Prenons les moyens maintenant pour que, cette fois-ci, les choses fonctionnent », d'indiquer Colette Éthier.

Encore beaucoup de questions

L'annonce par la Ville de la création de la Table de concertation soulève encore beaucoup de questions. La conseillère du district LeMoyne-de Jacques-Cartier s'interroge notamment sur l'impact que les travaux de cette instance auront sur la démarche en cours pour la relocalisation des cerfs de Virginie avec l'organisme Sauvetage Animal Rescue. L'organisme est actuellement en processus d'approbation d'un protocole pour le déplacement de 15 cerfs de Virginie du parc Michel-Chartrand auprès du Comité d'éthique de l'utilisation des animaux de l'Université de Montréal, en plus de proposer d'autres alternatives.

La conseillère Colette Éthier observe également que le communiqué de la Ville reste silencieux sur le mode de sélection des membres qui composeront la Table et se demande si des organismes de protection des animaux en feront également partie. « Comme tous les citoyens et les élu.e.s du Conseil municipal, je veux que la Ville de Longueuil brille par ses pratiques exemplaires ; qu'on parle de Longueuil pour les bonnes raisons. Les citoyens peuvent être assurés de mon intérêt continu pour le dossier des cerfs de Virginie dans le parc Michel-Chartrand et de ma volonté de trouver les solutions les plus innovantes en la matière », de conclure Colette Éthier.